

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



Maison de l'entreprise - Place mariage - BP 635 - 97600 Mamoudzou

Tél : 0269 61 04 26 - Email : [hrassimina@mayotte.cci.fr](mailto:hrassimina@mayotte.cci.fr) ou [adjaroudi@mayotte.cci.fr](mailto:adjaroudi@mayotte.cci.fr)

# ÉDITO



Après sa création en 2016 et ses débuts d'activité en 2017, la plateforme Initiative Mayotte a pendant une bonne partie de l'année 2018 œuvré, avec succès, pour le paiement de différents fonds contractés lui permettant de rendre effectif l'exercice de son activité d'offre de services pour le développement de l'entrepreneuriat et la création d'emplois.

Aussi pour 2018, comme nous nous sommes engagés, nous avons poursuivi l'installation de notre jeune plateforme dans le territoire en lui dotant d'un budget de fonctionnement, certes insuffisant, d'un montant de 105 000€ que notre partenaire, le Conseil Départemental, nous a accordé.

Mais, dans notre vécu de chef d'entreprise, l'année 2018 reste, avant tout, celle de la grande grève sur l'insécurité qui a paralysé nos activités économiques de février à avril, plongeant nos entreprises dans de graves difficultés économiques et de trésorerie. L'Etat et le Conseil départemental ont rapidement répondu

aux inquiétudes des entrepreneurs en mettant en place un fonds de 2 millions d'euros dédié à soutenir les entreprises mises en difficulté par un tel mouvement social, en les aidant à reconstruire leurs trésoreries par l'intermédiaire d'un prêt d'honneur d'urgence. Sans la moindre hésitation, notre plateforme Initiative Mayotte a accepté la gestion de ce fonds pour soutenir les entreprises locales fortement impactées, quand bien même aucun moyen de fonctionnement ne lui a été octroyé pour assurer le travail monumental de gestion de ce fonds et de suivi des entreprises bénéficiaires.

Il convient ici de saluer le travail énorme que les bénévoles qui siègent dans les comités d'agrément réalisent chaque mois sachant que ce sont ces mêmes personnes qui auditionnent également les dossiers de demande de prêt d'honneur classique.

Aussi, la plateforme Initiative Mayotte adresse ses sincères remerciements à l'Etat, le Conseil Départemental, la CDC et la CCI pour le soutien qu'ils lui apportent.



# FAITS MARQUANTS EN 2018

## MAI 2018

- signature du contrat d'apport d'un fonds de prêt d'honneur Mayotte 2018-2028 avec l'Etat (Ministère des outremer):
- Une convention de dotation du fonds de prêt d'honneur d'urgence d'un montant de 1 000 000,00 €;



## JUIN 2018

- Participation à la septième université nationale d'initiative France autour du thème « Les entrepreneurs, acteurs de l'économie de demain », à Paris, du 6 au 8 juin.

- Participation aux AG d'Initiative Outremer et d'Initiative France à Paris.
- Signature de la convention tripartite de versement de la dotation du fonds de prêt à taux zéro d'un montant de 1 000 000,00 € avec l'Etat et Bpi France
- Signature de la convention de mise en place du dispositif départemental de prêt d'honneur spécifique suite à la crise sociale issue de la grève contre l'insécurité en 2018

## SEPTEMBRE 2018

- Signature de la convention avec le Département de Mayotte portant attribution d'une subvention de fonctionnement à la Plateforme Initiative Mayotte pour la gestion du dispositif du prêt d'honneur départemental classique. Cette convention nous a permis de renforcer l'effectif des permanents de la Plateforme avec l'embauche d'une Chargée d'affaires.

## DÉCEMBRE 2018

- Assemblée Générale du 14 décembre 2018 : En date du 14 décembre 2018 a été tenue l'assemblée générale ordinaire d'Initiative Mayotte, validant les comptes 2017, le rapport du CAC et des modifications des membres des comités d'agrément.

## DES DÉCISIONS IMPORTANTES ONT ÉTÉ ÉGALEMENT PRISES, NOTAMMENT :

- La modification apportée au niveau de l'Article 8.2 du Règlement Intérieur, passant le délai de remise des fonds de 3 mois renouvelables à 6 mois renouvelables pour tenir compte des difficultés rencontrées par les porteurs de projet pour satisfaire à l'ensemble des documents exigés avant paiement et notamment la justification des autres financements.
- La modification apportée sur l'article 8.1 du RI (nature et montant) en passant la durée de remboursement du PH classique de 3 ans à 4 ans, pour alléger ainsi les mensualités des emprunteurs.

- Le souhait de modifier le périmètre d'éligibilité du dispositif de prêt d'honneur d'urgence en le sortant des seules conséquences de la grève de février-avril 2018 et en tenant compte également de nombreux aléas et notamment les nombreuses autres grèves qui touchent les entreprises de Mayotte chaque année.



# PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ EN 2018

L'activité primaire d'Initiative Mayotte est basée sur le financement des entreprises sous forme de prêt d'honneur d'un montant allant de 5 000 € à 20 000 €, sans intérêt et sans garantie qui permet le renforcement des fonds propres des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprises pour faciliter l'obtention d'un financement bancaire associé.

Mais, depuis 2018, l'activité d'Initiative Mayotte c'est aussi le Prêt d'honneur d'urgence qui fait partie des dispositifs mis en place pour relancer l'activité économique de Mayotte après les mouvements sociaux de février à avril 2018. Il est géré par la Plateforme Initiative Mayotte en collaboration avec la CCI qui s'occupe de l'animation de la cellule d'urgence, l'accueil des entreprises et l'aide au montage des dossiers de demande de prêt d'honneur d'urgence qui sont après

instruits et traités par la plateforme Initiative Mayotte selon son process habituel. En urgence, Initiative Mayotte a dû déployer tous ses efforts pour mettre en place les outils nécessaires au déploiement de ce prêt d'honneur d'urgence.

Le fonds mis en place pour ce dispositif doté de 2 millions d'euros dont 1 million venant de l'Etat et l'autre million du Conseil départemental, vient reconstruire la trésorerie des entreprises mises en difficulté par la crise sociale initiée en février 2018.

Depuis le mois de juillet avec la réception effective des fonds dans les comptes de la plateforme, des entreprises ont pu être financées.

## AINSI, EN 2018 L'ACTIVITÉ DE LA PLATEFORME INITIATIVE MAYOTTE SE RÉSUME COMME SUITE :

- 12 comités d'agrément sur le fonds classique ont pu être organisés
- 9 comités d'agrément sur le fonds d'urgence ont pu être organisés
- Les tableaux ci-après présentent l'action d'Initiative Mayotte sur ses deux fonds :

### Présentation générale :

Nombre de projets accueillis et présentés en Comité d'Agrément en 2018	57
Nombre de projet ayant reçu un avis favorable en Comité d'agrément	47
Nombre de projet pour lesquels le prêt d'honneur est décaissé en 2018	29

## RÉPARTITION DES 47 PROJETS AYANT UN FINANCEMENT ENGAGÉ EN 2018

Prêt d'honneur Création	Prêt d'honneur Croissance	Prêt d'honneur Urgence
17*	2*	28*

\*Prêt d'honneur classique : 19

## RÉPARTITION DU MONTANT DE PRÊT D'HONNEUR ENGAGÉ SUR LES 47 PROJETS FINANCÉS EN 2018

Type de projet	Nombre de projets financés	Montant Prêt d'Honneur €	Montant Prêt bancaire associé €
Création	17	308 456,00	520 124,00
Croissance	02	31 700,00	58 000,00
Urgence	28	700 000,00	230 000,00
Total	47	1 040 156,00	808 124,00

## EMPLOIS DANS LES ENTREPRISES AYANT UN FINANCEMENT ENGAGÉ :

Type de projet	Nombre de projets financés	Emplois	Observation
Création	17	34	34 emplois nouveaux
Croissance	02	5	Dont 3 emplois nouveaux
Urgence	28	106	106 emplois maintenus
Total	47	145	

## RÉPARTITION DES PRÊT D'HONNEUR DÉCAISSÉS EN 2018

Type de projet	Nombre de PH Décaissé	Montant PH Décaissé €	Montant Prêts bancaires associés €
Création	11	172 400, 00	262 124, 00
Croissance	1	11 700, 00	8 000, 00
Urgence	17	370 000, 00	115 000, 00
Total	29	554 100, 00	385 124, 00

## RÉPARTITION DES ENTREPRENEURS FINANCÉS EN 2018 PAR SEXE

Sexe	Création	Croissance	Urgences	Total
Femmes	5	0	10	15
Hommes	12	2	18	35
Total	17	2	28	47

## SITUATION DES ENTREPRENEURS AYANT UN PRÊT D'HONNEUR ENGAGÉ EN 2018

Demandeurs d'emplois de plus de 1 an : 2  
 Demandeurs d'emplois de moins de 1 an : 2  
 Salariés : 7  
 Indépendants / Chefs d'entreprises : 38  
 Jeunes (moins de 30 ans) : 9  
 Entre 30 et 45 ans : 23  
 Séniors (+ de 45 ans) : 15

# CHIFFRES CLÉS

LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES EN 2018

**47** ENTREPRISES  
FINANCÉES

 36% de création

 0% de reprise

 4% de croissance

 60% de transition  
(urgence)



**1 040 156 €**  
de prêts d'honneur  
engagés



**808 124 €**  
de prêts bancaires associés

Soit un total de  
**1 848 280 €**  
mobilisés dans  
l'économie du territoire  
de la plateforme

**100%** Taux de  
pérennité à 3 ans  
des entreprises  
soutenues

**47** Nouveaux  
entrepreneurs  
accompagnés  
et financés

**8%**  
de demandeurs  
d'emploi

**31%**  
de femmes

**19%**  
de jeunes  
(-30 ans)

**31%**  
de séniors  
(+45 ans)

## L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRENEURS



**29** entrepreneurs suivis



**30** bénévoles  
(0 parrains et marraines)



**0** parrainage en cours

**145**  
Emplois  
directs créés  
ou maintenus

# INITIATIVE MAYOTTE EST FINANCÉE PAR :

## ■ LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Partenaire d'Initiative Mayotte, le Conseil Départemental de Mayotte a joué un rôle important dans la création d'Initiative Mayotte et est considéré comme l'un des partenaires essentiels œuvrant pour le développement de la plateforme. Elle participe à hauteur de 53% au fonds de prêt d'honneur classique d'Initiative Mayotte et à hauteur de 50% pour celui d'urgence. Elle joue également un rôle important dans la mise en place du budget d'accompagnement des entrepreneurs.

## ■ LA CCI MAYOTTE



A l'origine du projet de création de la plateforme mahoraise la CCI est un partenaire majeure dans la réussite du projet Initiative Mayotte. En plus d'héberger la plateforme dans ses murs et contribuer fortement à son budget d'accompagnement par diverses MAD, la CCI Mayotte participe également à hauteur de 25% au fonds de prêt d'honneur d'Initiative Mayotte.

## ■ LA CAISSE DES DÉPÔTS



Partenaire historique du réseau Initiative, elle soutient Initiative Mayotte en dotant ses fonds de prêt d'honneur création, reprise/transmission, croissance et en lui donnant un coup de pouce au démarrage par à travers un fonds d'amorçage.

## ■ L'ÉTAT



L'Etat à travers le ministère des outre-mer est l'autre partenaire d'Initiative Mayotte dans la constitution du fonds de prêt d'honneur d'urgence avec une participation à hauteur de 50% de ce fonds mis en place après la grande grève sur l'insécurité de 2018 qui a eu pour conséquence la paralysie des activités économiques et plongeant les entreprises mahoraises dans de graves difficultés économiques et de trésorerie. Le fonds d'urgence permet de soutenir les entreprises locales pour reconstruire leurs trésoreries par l'intermédiaire d'un prêt d'honneur d'urgence.

## MEMBRE DU RESEAU INITIATIVE FRANCE

Initiative Mayotte est une association régie selon la loi de du 1er juillet 1901, créée le 16 septembre 2016. C'est l'une des 224 plateformes locales qui couvrent tout le territoire français et œuvrant dans l'accompagnement et le financement pour la création d'entreprise en France, membres du réseau Initiative.

Depuis sa création en 1985, l'action du réseau Initiative représente plus de 150 000 entreprises financées, plus d'1 milliard € de prêt d'honneur et 5,2 milliard € de prêts bancaires associés. Soit 330 000 emplois créés ou sauvegardés à la création ou à la reprise de l'entreprise.

Les plateformes Initiatives ont des caractéristiques communes fortes. Elles partagent des valeurs de solidarité et de confiance ainsi que des principes qui se retrouvent dans la charte éthique du réseau et qui témoignent de l'engagement d'une plateforme pour le développement économique de son territoire.

